

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE ST-VICTOR-DES-OULES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21300301500012

POSTE COMPTABLE : SGC UZES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	27,76 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	108,79 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	18,35 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-1,82 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1596 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0.00 %
- Investissement : 0.00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	507 688,74	459 398,67	129 389,23	A1 81 099,16
Investissement	74 937,37	88 335,19	(3) 33 276,23	A2 46 674,05
Fonctionnement	432 751,37	371 063,48	(4) 96 113,00	A3 34 425,11

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	III + IV	B1 0,00
Investissement	I	III	B2 0,00
Fonctionnement	II	IV	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	81 099,16
Investissement	A2 + B2	46 674,05
Fonctionnement	A3 + B3	34 425,11

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A

VOTE	+	
	DEPENSES	RECETTES
	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	104 040,00
		57 365,95

REPORTS	+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00
		(si solde positif) 46 674,05
=		=
Total de la section d'investissement (2)		104 040,00

VOTE	+	
	DEPENSES	RECETTES
	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	420 302,00
		405 302,00

REPORTS	+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00
		(si excédent) 15 000,00
=		=
Total de la section de fonctionnement (3)		420 302,00

TOTAL DU BUDGET (4)		524 342,00
		524 342,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	12 905,00	12 905,00	12 905,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	3 421,00	0,00	1 421,00	1 421,00	1 421,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	41 688,85	0,00	24 881,23	24 881,23	24 881,23
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	55 581,00	0,00	36 581,00	36 581,00	36 581,00
Total des dépenses d'équipement		100 690,85	0,00	75 788,23	75 788,23	75 788,23
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	27 530,15	0,00	28 251,77	28 251,77	28 251,77
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		27 530,15	0,00	28 251,77	28 251,77	28 251,77
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		128 221,00	0,00	104 040,00	104 040,00	104 040,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	128 221,00	0,00	104 040,00	104 040,00	104 040,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	104 040,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	10 150,80	0,00	4 150,00	4 150,00	4 150,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 150,80	0,00	4 150,00	4 150,00	4 150,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	29 887,00	0,00	22 170,86	22 170,86	22 170,86
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	51 173,65	0,00	23 425,11	23 425,11	23 425,11
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		81 060,65	0,00	45 595,97	45 595,97	45 595,97
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		91 211,45	0,00	49 745,97	49 745,97	49 745,97

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 733,32		1 619,98	1 619,98	1 619,98
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 733,32		7 619,98	7 619,98	7 619,98

TOTAL	94 944,77	0,00	57 365,95	57 365,95	57 365,95
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	46 674,05
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	104 040,00
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

7 619,98

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

COMMUNE DE ST-VICTOR-DES-OULES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	114 710,68	0,00	122 865,00	122 865,00	122 865,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	110 750,00	0,00	114 571,00	114 571,00	114 571,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	196 395,98	0,00	164 800,62	164 800,62	164 800,62
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		421 856,66	0,00	402 236,62	402 236,62	402 236,62
66	Charges financières	11 167,02	0,00	10 445,40	10 445,40	10 445,40
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		433 023,68	0,00	412 682,02	412 682,02	412 682,02

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 733,32		1 619,98	1 619,98	1 619,98
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 733,32		7 619,98	7 619,98	7 619,98

TOTAL	436 757,00	0,00	420 302,00	420 302,00	420 302,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	420 302,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	127 030,00	0,00	115 190,00	115 190,00	115 190,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	53 144,00	0,00	89 084,00	89 084,00	89 084,00
731	Fiscalité locale	137 700,00	0,00	127 800,00	127 800,00	127 800,00
74	Dotations et participations (3)	18 165,00	0,00	32 723,00	32 723,00	32 723,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	600,00	0,00	35 500,00	35 500,00	35 500,00
Total des recettes de gestion courante		336 639,00	0,00	405 297,00	405 297,00	405 297,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		336 644,00	0,00	405 302,00	405 302,00	405 302,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	336 644,00	0,00	405 302,00	405 302,00	405 302,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	15 000,00
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	420 302,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	7 619,98
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	28 251,77	0,00	28 251,77
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	12 905,00	0,00	12 905,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	1 421,00	0,00	1 421,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	24 881,23	0,00	24 881,23
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	36 581,00	0,00	36 581,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	104 040,00	0,00	104 040,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	104 040,00
---	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	122 865,00		122 865,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	114 571,00		114 571,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	164 800,62	0,00	164 800,62
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	10 445,40	0,00	10 445,40
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 619,98	1 619,98
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		6 000,00	6 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	412 682,02	7 619,98	420 302,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	420 302,00
--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

COMMUNE DE ST-VICTOR-DES-OULES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	22 170,86	0,00	22 170,86
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	4 150,00	0,00	4 150,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		1 619,98	1 619,98
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		6 000,00	6 000,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	26 320,86	7 619,98	33 940,84

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	46 674,05
---	-----------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	23 425,11
--------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	104 040,00
---	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	5 000,00		5 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	115 190,00		115 190,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	89 084,00		89 084,00
731 Fiscalité locale	127 800,00		127 800,00
74 Dotations et participations (8)	32 723,00		32 723,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	35 500,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	5,00	0,00	5,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	405 302,00	0,00	405 302,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	15 000,00
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	420 302,00
--	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	128 221,00	0,00	0,00	104 040,00	104 040,00	0,00	104 040,00	104 040,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	12 905,00	12 905,00	0,00	12 905,00	12 905,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	3 421,00	0,00	0,00	1 421,00	1 421,00	0,00	1 421,00	1 421,00
21 Immobilisations corporelles	41 688,85	0,00	0,00	24 881,23	24 881,23	0,00	24 881,23	24 881,23
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	55 581,00	0,00	0,00	36 581,00	36 581,00	0,00	36 581,00	36 581,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	100 690,85	0,00	0,00	75 788,23	75 788,23	0,00	75 788,23	75 788,23
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 530,15	0,00		28 251,77	28 251,77		28 251,77	28 251,77
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	27 530,15	0,00	0,00	28 251,77	28 251,77	0,00	28 251,77	28 251,77
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	128 221,00	0,00	0,00	104 040,00	104 040,00	0,00	104 040,00	104 040,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)		0,00
--	--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées		104 040,00
--	--	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES			A

RECETTES						
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL	43 771,12	0,00	33 940,84	33 940,84	33 940,84	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	10 150,80	0,00	4 150,00	4 150,00	4 150,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	10 150,80	0,00	4 150,00	4 150,00	4 150,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	29 887,00	0,00	22 170,86	22 170,86	22 170,86	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	29 887,00	0,00	22 170,86	22 170,86	22 170,86	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	40 037,80	0,00	26 320,86	26 320,86	26 320,86	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	2 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	1 733,32		1 619,98	1 619,98	1 619,98	0,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	3 733,32		7 619,98	7 619,98	7 619,98	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	46 674,05
--	-----------

Affectation au compte 1068 (8)	23 425,11
--------------------------------	-----------

Total des recettes d'investissement cumulées	104 040,00
--	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédant qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	128 221,00	0,00	0,00	104 040,00	104 040,00	0,00	104 040,00	104 040,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	12 905,00	12 905,00	0,00	12 905,00	12 905,00
202 Frais réalisation documents urbanisme	0,00	0,00		12 905,00	12 905,00	0,00	12 905,00	12 905,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	3 421,00	0,00	0,00	1 421,00	1 421,00	0,00	1 421,00	1 421,00
204112 Subv. Etat : Bâtiments, installations	3 421,00	0,00		1 421,00	1 421,00	0,00	1 421,00	1 421,00
21 Immobilisations corporelles	41 688,85	0,00	0,00	24 881,23	24 881,23	0,00	24 881,23	24 881,23
2111 Terrains nus	392,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212 Agencements et aménagements de terrains	28 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2135 Installations générales, agencements	2 201,00	0,00		2 701,00	2 701,00	0,00	2 701,00	2 701,00
2152 Installations de voirie	3 500,85	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
2156 Matériel et outillage incendie, déf. civ	0,00	0,00		7 386,00	7 386,00	0,00	7 386,00	7 386,00
2157 Matériel et outillage technique	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
21611 Biens sous-jacents	1 700,00	0,00		1 350,00	1 350,00	0,00	1 350,00	1 350,00
2184 Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		1 017,00	1 017,00	0,00	1 017,00	1 017,00
2188 Autres immobilisations corporelles	5 895,00	0,00		8 727,23	8 727,23	0,00	8 727,23	8 727,23
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	55 581,00	0,00	0,00	36 581,00	36 581,00	0,00	36 581,00	36 581,00
231 Immobilisations corporelles en cours	55 581,00	0,00		36 581,00	36 581,00	0,00	36 581,00	36 581,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	100 690,85	0,00	0,00	75 788,23	75 788,23	0,00	75 788,23	75 788,23
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00		28 251,77	28 251,77		28 251,77	28 251,77
1641	Emprunts en euros	0,00		28 251,77	28 251,77		28 251,77	28 251,77
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	27 530,15	0,00	0,00	28 251,77	28 251,77	0,00	28 251,77	28 251,77
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	128 221,00	0,00	0,00	104 040,00	104 040,00	0,00	104 040,00	104 040,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	43 771,12	I	33 940,84	II	33 940,84
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	10 150,80	0,00	4 150,00	4 150,00	4 150,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322 Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1348 Autres fonds non transférables	10 150,80	0,00	4 150,00	4 150,00	4 150,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	10 150,80	0,00	4 150,00	4 150,00	4 150,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	29 887,00	0,00	22 170,86	22 170,86	22 170,86
10222 FCTVA	22 887,00	0,00	15 670,86	15 670,86	15 670,86
10226 Taxe d'aménagement	7 000,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	29 887,00	0,00	22 170,86	22 170,86	22 170,86
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	40 037,80	0,00	26 320,86	26 320,86	26 320,86
021 Virement de la section de fonctionnement	2 000,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 733,32		1 619,98	1 619,98	1 619,98
2804111 Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	1 733,32		435,92	435,92	435,92
2804112 Subv. Etat : Bâtiments, installations	0,00		1 184,06	1 184,06	1 184,06
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	3 733,32		7 619,98	7 619,98	7 619,98

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*Ri 040 = DF 042*).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = Ri 041*).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE		B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		436 757,00	0,00	0,00	420 302,00	420 302,00	0,00	420 302,00	420 302,00
011	Charges à caractère général (3)	114 710,68	0,00	0,00	122 865,00	122 865,00	0,00	122 865,00	122 865,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	110 750,00	0,00		114 571,00	114 571,00		114 571,00	114 571,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	196 395,98	0,00	0,00	164 800,62	164 800,62	0,00	164 800,62	164 800,62
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		421 856,66	0,00	0,00	402 236,62	402 236,62	0,00	402 236,62	402 236,62
66	Charges financières	11 167,02	0,00		10 445,40	10 445,40		10 445,40	10 445,40
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		11 167,02	0,00	0,00	10 445,40	10 445,40		10 445,40	10 445,40
Total des dépenses réelles		433 023,68	0,00	0,00	412 682,02	412 682,02	0,00	412 682,02	412 682,02
023	Virement à la section d'investissement	2 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 733,32			1 619,98	1 619,98		1 619,98	1 619,98
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 733,32			7 619,98	7 619,98		7 619,98	7 619,98

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)		0,00
---------------------------------------	--	------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		420 302,00
---	--	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL						
013	Atténuations de charges (2)	336 644,00	0,00	405 302,00	405 302,00	405 302,00
016	APA	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	127 030,00	0,00	115 190,00	115 190,00	115 190,00
731	Fiscalité locale	53 144,00	0,00	89 084,00	89 084,00	89 084,00
74	Dotations et participations (2)	137 700,00	0,00	127 800,00	127 800,00	127 800,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	18 165,00	0,00	32 723,00	32 723,00	32 723,00
		600,00	0,00	35 500,00	35 500,00	35 500,00
Total des recettes de gestion des services		336 639,00	0,00	405 297,00	405 297,00	405 297,00
76	Produits financiers	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des recettes réelles		336 644,00	0,00	405 302,00	405 302,00	405 302,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)					15 000,00
---------------------------------------	--	--	--	--	-----------

Total des recettes de fonctionnement cumulées					420 302,00
---	--	--	--	--	------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE			B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	436 757,00	0,00	0,00	420 302,00	420 302,00	0,00	420 302,00	420 302,00
011	Charges à caractère général (4)	114 710,68	0,00	0,00	122 865,00	122 865,00	0,00	122 865,00	122 865,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	5 440,00	0,00		5 440,00	5 440,00	0,00	5 440,00	5 440,00
60611	Eau et assainissement	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60612	Énergie - Électricité	14 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60621	Combustibles	1 100,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
60622	Carburants	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60631	Fournitures d'entretien	150,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	2 500,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60636	Vêtements de travail	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	400,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6067	Fournitures scolaires	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
6068	Autres matières et fournitures	200,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	200,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
615231	Entretien, réparations voiries	8 300,00	0,00		14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 800,00	0,00		3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00	3 800,00
6156	Maintenance	9 500,00	0,00		8 500,00	8 500,00	0,00	8 500,00	8 500,00
6161	Multirisques	7 200,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
618	Divers	550,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
625	Déplacements et missions	300,00	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00	850,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	3 700,00	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
627	Services bancaires et assimilés	50,68	0,00		55,00	55,00	0,00	55,00	55,00
6281	Concours divers (cotisations)	900,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
6282	Frais de gardiennage	14 500,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 500,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
6284	Redevances pour services rendus	1 100,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	2 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	120,00	0,00		120,00	120,00	0,00	120,00	120,00

COMMUNE DE ST-VICTOR-DES-OULES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	110 750,00	0,00		114 571,00	114 571,00		114 571,00	114 571,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	750,00	0,00		1 200,00	1 200,00		1 200,00	1 200,00
6411	Personnel titulaire	71 000,00	0,00		73 000,00	73 000,00		73 000,00	73 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	38 000,00	0,00		39 371,00	39 371,00		39 371,00	39 371,00
6470	Autres charges sociales	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
648	Autres charges de personnel	500,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	196 395,98	0,00	0,00	164 800,62	164 800,62	0,00	164 800,62	164 800,62
65138	Autres secours	600,98	0,00		600,00	600,00	0,00	600,00	600,00
65311	Indemnités de fonction	22 000,00	0,00		29 000,00	29 000,00	0,00	29 000,00	29 000,00
65313	Coisations de retraite	1 500,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
65315	Formation	300,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6553	Service d'incendie	12 500,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00
65568	Autres contributions	36 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
65736212	Subv. régie admin. avec ps.morale	0,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	121 395,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 900,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00		200,62	200,62	0,00	200,62	200,62
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		421 856,66	0,00	0,00	402 236,62	402 236,62	0,00	402 236,62	402 236,62
66	Charges financières	11 167,02	0,00		10 445,40	10 445,40		10 445,40	10 445,40
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 167,02	0,00		10 445,40	10 445,40		10 445,40	10 445,40
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		11 167,02	0,00	0,00	10 445,40	10 445,40		10 445,40	10 445,40
Total des dépenses réelles		433 023,68	0,00	0,00	412 682,02	412 682,02	0,00	412 682,02	412 682,02
023	Virement à la section d'investissement	2 000,00			6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 733,32			1 619,98	1 619,98		1 619,98	1 619,98
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	1 733,32			1 619,98	1 619,98		1 619,98	1 619,98
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 733,32			7 619,98	7 619,98		7 619,98	7 619,98

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE			B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL					
013	Atténuations de charges (3)	336 644,00	0,00	405 302,00	405 302,00	405 302,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
016	APA	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	127 030,00	0,00	115 190,00	115 190,00	115 190,00
7022	Coupes de bois	250,00	0,00	4 150,00	4 150,00	4 150,00
7028	Autres produits forestiers	120 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	240,00	0,00	300,00	300,00	300,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	200,00	200,00	200,00
704	Travaux	5 440,00	0,00	5 440,00	5 440,00	5 440,00
70688	Autres prestations de services	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
70843	Mise à dispo personnel CCAS/CIAS	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	900,00	0,00	900,00	900,00	900,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	53 144,00	0,00	89 084,00	89 084,00	89 084,00
73211	Attribution de compensation	53 084,00	0,00	53 084,00	53 084,00	53 084,00
73223	Fonds départ. DMT0 pour com - 5000 hab.	60,00	0,00	36 000,00	36 000,00	36 000,00
731	Fiscalité locale	137 700,00	0,00	127 800,00	127 800,00	127 800,00
73111	Impôts directs locaux	110 000,00	0,00	125 100,00	125 100,00	125 100,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7318	Autres	200,00	0,00	200,00	200,00	200,00
74	Dotations et participations (3)	18 165,00	0,00	32 723,00	32 723,00	32 723,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	2 500,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
741121	DSR des communes	7 500,00	0,00	8 200,00	8 200,00	8 200,00
742	Dot. aux élus locaux	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
744	FCTVA	685,00	0,00	1 123,00	1 123,00	1 123,00
74718	Autres participations Etat	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	5 800,00	5 800,00	5 800,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	100,00	0,00	10 400,00	10 400,00	10 400,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	600,00	0,00	35 500,00	35 500,00	35 500,00
752	Revenus des immeubles	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7588	Autres produits divers gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des recettes de gestion des services						
76	Produits financiers	336 639,00	0,00	405 297,00	405 297,00	405 297,00
761	Produits de participations	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
77	Produits spécifiques (3)	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles						
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	336 644,00	0,00	405 302,00	405 302,00	405 302,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre						
		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					600 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					600 000,00									
862159914558465	CAISSE D'EPARGNE L R	18/09/2015		25/03/2016	350 000,00	F		2,700	2,728		T	X Echéance constante		A-1
MON508099EUR	SALA BANQUE POSTALE	08/12/2015		01/01/2017	250 000,00	F		2,470	2,470		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					600 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		408 050,28					28 251,77	10 445,40	0,00	4 059,05
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		408 050,28					28 251,77	10 445,40	0,00	4 059,05
8621599/4558465		0,00	A-1	232 071,49	11,92	F		2,728	16 607,08	6 098,72	0,00	0,00
MON508099EUR		0,00	A-1	175 978,79	12,00	F		2,470	11 644,69	4 346,68	0,00	4 059,05
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
Total général		0,00		408 050,28					28 251,77	10 445,40	0,00	4 059,05

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 405 302,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00
--	-------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N									
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)				
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL		
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00		
adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00		
FILIERE TECHNIQUE (c)		1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00		
adjoint des services techniques	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00		
agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00		
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00		

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES			
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER			B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.			
---	--	--	--

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détection d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
19/03/2024 -	SIRP LA CAPELLE FLAUX ST VICTOR	M. SIRP LA CAPELLE FLAUX ST VICTOR		40 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	46 674,05	46 674,05
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	23 425,11	23 425,11
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	23 425,11	23 425,11

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	28 251,77	28 251,77
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	29 790,84	29 790,84
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	24 964,18	24 964,18

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		28 251,77	28 251,77
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		28 251,77	28 251,77
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	28 251,77	28 251,77
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		29 790,84	29 790,84
Ressources propres externes de l'année (a)		22 170,86	22 170,86
10222	FCTVA	15 670,86	15 670,86
10226	Taxe d'aménagement (3)	6 500,00	6 500,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		7 619,98	7 619,98
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	435,92	435,92
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	1 184,06	1 184,06
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	6 000,00	6 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

COMMUNE DE ST-VICTOR-DES-OULES - BUDGET PRINCIPAL

ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le MADAME LE MAIRE,
 A Saint-Victor-des-Oules, le 19/03/2024
 Le MADAME LE MAIRE,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
 A Saint-Victor-des-Oules, le 19/03/2024

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 10
 Nombre de membres présents : 9
 Nombre de suffrages exprimés : 9
 VOTES : Pour : 9
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 13/03/2024

ALVARO Marie-Michèle	
MEJEAN Didier	
BRUN Michel	
CANAL Bernard	
LECOQ Denis	
ALTERSITZ Gilles	
MAILLE Evelyne	
WOLTERS Anne-marie	
DAROCHA Séverine	
PESIN Yanick	

Certifié exécutoire par le MADAME LE MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Saint-Victor-des-Oules, le